

**Etablissement Public Territorial 12
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont**

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
14 JAN. 2016

Conseil territorial du mardi 12 janvier 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12

Délibération n° 16.01.12 – 3

Détermination de la composition de l'exécutif

L'an deux mille seize, le 12 janvier à 20 heures, les membres du Conseil de l'établissement public territorial 12 se sont réunis en Mairie de Vitry, en séance plénière ouverte par Monsieur Kennedy, Maire de Vitry, sur convocation individuelle en date du 5 janvier 2016.

COMMUNES	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
ABLON-SUR-SEINE	GRILLON Eric		
ARCUEIL	D. BREUILLER AM. TRIGON-GILGER		
ARHIS-MONS	A. GUISEPPONE P. PETETIN C. RODIER P SAC		
CACHAN	H. DE COMARMOND J. FOULON JY. LE BOUILLONNEC E PESCHEUX		
CHEVILLY-LARUE	S. DAUMIN C. HERVY		
CHOISY LE ROI	C. DESPRES P. DIGUET D. GUILLAUME A. ID ELOUALI T. PANETTA I. RIFFAUD		
FRESNES	JJ. BRIDEY R. DOMPS D. HELBLING L. MOREIRA DA SILVA		
GENTILLY	P. DAUDET P. TORDJMAN		
IVRY-SUR-SEINE	AP. APPOLAIRE P. BOUYSSOU P. CHIESA E. LESENS R. MARCHAND M. PIERON M. TAGZOUT B. WOJCIECHOWSKI		
JUVISY-SUR-ORGE	M. PERRIMOND R. REDA		
LE KREMLIN-BICETRE	S. BENBELKACEM L. BOYAU JL. LAURENT JM. NICOLLE		
L'HAY-LES-ROSES	C. DECROUY L. HUBERT V. JEANBRUN F. SOURD		
MORANGIS	P. NOURY		
ORLY	T. ATLAN N. BESNIET C. JANODET		
PARAY-VIEILLE-POSTE	A. VERDERE		
RUNGIS	R. CHARRESON		
SAVIGNY-SUR-ORGE	N. ACHTERGAELE S. BENETEAU AM. GERARD D. GUETTO E. MEHLHORN		
THIAIS	D. BEUCHER R. DELL'AGNOLA V. MARCHEIX P. SEGURA		
VALENTON	F. BAUD		
VILLEJUIF	C. CASEL D. GIRARD A. GRIVOT F. LE BOHELLEC A. LIPIETZ F. PERILLAT-BOTTONET P. VIDAL (1) E. YEBOUET	P. VIDAL (2) par F. PERILLAT-BOTTONET	

**Etablissement Public Territorial 12
Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont**

VILLENEUVE-LE-ROI	B. COLLET P. GAGNEPAIN S. HAMID		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	S. ALEXANDRE S. ALTMAN A. BOYER N. DINNER P. GAUDIN		
VIRY-CHATILLON	J. BERENGER A. MERRINA L. SAUERBACH JM. VILAIN		
VITRY-SUR-SEINE	A. AFFLATET P. BELL-LLOCH JM. BOURJAC R. CHICOT JC. KENNEDY F. LEFEBVRE M. LEPRETRE I. LORAND S. MONTOIR J. PERREUX S. TAILLEBOIS H. TMIMI C. VEYRUNES-LEGRAIN		

- (1) Jusqu'à l'élection du 8^{ème} Vice-président
(2) A partir de l'élection du 9^{ème} Vice-président

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire 12 : 92		
Présents	Représentés	Nombre de votants
92	0	92
91 (1)	1 (1)	92

- (1) A partir de l'élection du 9^{ème} Vice-président


- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants, et L. 5219-2 et suivants,
- Vu le décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Vitry-sur-Seine,
- Considérant qu'il convient-il de délibérer sur le nombre de vice-présidents sans que celui-ci puisse être supérieur à 18 et sur le nombre de conseillers supplémentaires qui, avec le président et les vice-présidents, composeront le bureau de l'Établissement public,
- Entendu le rapport du président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Fixe le nombre de vice-présidents à 18.
2. Fixe le nombre de conseillers supplémentaires membres du Bureau à 6.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes

Vote : Pour 92

À Vitry-sur-Seine, le 13 janvier 2016
Le Président


Michel LEPRÉTRE